

© J. Faucher - LOGRAMI

Tous ensemble pour protéger les poissons migrateurs !

Le seul réseau associatif de la pêche ne suffirait pas à maintenir les efforts de connaissance, de protection et de restauration des populations de poissons migrateurs. Leur survie et leur pérennité reposent sur l'engagement de l'ensemble des acteurs de l'eau et de la biodiversité.

- Union européenne
- Ministère et DREAL
- Agence Française de la Biodiversité
- Agences de l'eau
- Régions
- Départements
- Syndicats et EPTB
- Communes et groupements de communes
- Usagers

La mobilisation de la FNPF et de son réseau en faveur des migrateurs est historique et ambitieuse

Une priorité politique affichée

Au regard de l'indicateur de qualité des milieux et de la ressource halieutique que constituent les poissons migrateurs, la FNPF les a intégrés depuis longtemps dans ses orientations stratégiques. À ce titre, la FNPF participe à l'élaboration et la mise en œuvre de la STRANAPOMI et des plans nationaux pour les migrateurs (anguille, saumon, esturgeon), défend régulièrement l'intérêt des poissons migrateurs aux auditions parlementaires, et contribue aux réglementations environnement et pêche pour la protection de ces espèces. Au-delà de son engagement de fond, elle sait se mobiliser sur les dossiers sensibles, là où le risque de perte de biodiversité est supérieur à l'acceptation sociale...

Un enjeu technique partagé

Consciente de l'urgence liée à la fragilité des espèces et de la dimension dépassant souvent les frontières locales, la FNPF soutient les associations migrateurs et autres échelles du réseau de la pêche associative en leur apportant coordination technique et appui sur les aspects juridiques, financiers et techniques. La FNPF accompagne les associations migrateurs dans leurs missions d'acquisition et de valorisation des données. En complément, la FNPF appuie notamment les opérations de soutien des populations (repeuplement saumon de Loire, piscicultures produisant esturgeon, saumon et alose). La FNPF se mobilise également sur les grands combats symboliques de la problématique des poissons migrateurs (barrage de Poutès, ouvrages de la Sélune...), dont les décisions ont des conséquences majeures sur l'ensemble du système aquatique.

Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique
Association Agréée de Protection de l'Environnement par arrêté ministériel du 7 février 2013
17 rue Bergère 75009 Paris • Tél. : 01 48 24 96 00 • Fax : 01 48 01 00 65 • e-mail : fnpf@federationpeche.fr



© P. Pigalleau - FDAOAPMA 29



Les poissons migrateurs, un patrimoine fragile à préserver !

Avec les associations migrateurs, pour la connaissance et la sauvegarde des espèces amphihalines

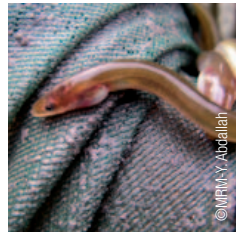


CHIFFRES CLÉS

8 espèces remontent les fleuves français pour assurer l'une des étapes de leur cycle de vie.

2 sont en danger critique d'extinction... l'Anguille et l'Esturgeon sont plus menacés que l'ours polaire !

4 sont vulnérables (Alose feinte et grande Alose, Lamproie fluviatile, Saumon).



Anguille européenne ANG

Pour accomplir son cycle de vie, l'anguille parcourt 10 000 km et traverse 2 fois l'Atlantique. Les arrivées de civelles (jeunes anguilles) sur nos côtes ont diminué d'environ 90 % depuis les années 70.



Alose feinte ALF - Grande Alose ALA

Les aloses sont de la même famille que les sardines et les harengs. Leur reproduction nocturne dans nos fleuves est spectaculaire ! Elles se mettent en couple et font des ronds bruyants à la surface de l'eau que l'on appelle des bulls.



Esturgeon européen EST

La maturation sexuelle de l'esturgeon européen apparaît en moyenne à l'âge de 10 ans pour le mâle et 15 ans pour la femelle. Les derniers représentants de cette espèce sur la planète ne se trouvent plus que dans le bassin Gironde-Garonne-Dordogne ; sa pêche est interdite depuis 1982.

Un patrimoine naturel menacé...

Historiquement présents sur l'ensemble du territoire, les poissons grands migrateurs constituent un patrimoine biologique, génétique, culturel et historique unique. Ils ont par ailleurs tous été ou sont actuellement une ressource halieutique majeure.

Les spécificités de leur cycle de vie les exposent toutefois à de multiples contraintes qui expliquent le déclin continu de leurs populations depuis plusieurs décennies (altération voire disparition des habitats, hydroélectricité, pollution, surexploitation commerciale, braconnage, parasitisme, conséquences du changement climatique, qualité et quantité de la ressource en eau...). Par exemple, un seul barrage infranchissable peut suffire à les faire disparaître d'un cours d'eau...

Les poissons migrateurs

Les poissons grands migrateurs vivent alternativement en mer et en eau douce. Ces deux milieux sont indispensables à la réalisation de leurs fonctions vitales de reproduction et de croissance. La plupart des espèces de poissons migrateurs grandissent en mer et se reproduisent en rivière. A l'inverse, l'Anguille se reproduit en mer et se développe en eau douce.

Le saviez-vous ?

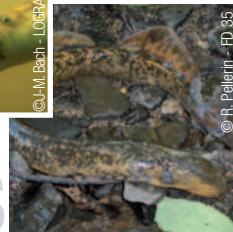
Saumon atlantique SAT

Sur la Loire, le saumon a failli disparaître. Sa pêche est interdite depuis 1994. Sa population au patrimoine génétique unique est irremplaçable, mais en grande difficulté.



Truite de mer TRM

La migration en mer permet à la truite de grossir 2 à 3 fois plus rapidement que si elle restait en rivière !



Lamproie marine LPM et Lamproie fluviatile LPF

Les lamproies ne sont pas vraiment des poissons ; ancêtres des premiers vertébrés, elles auraient existé avant les dinosaures. La lamproie marine utilise sa ventouse buccale en mer pour se nourrir et se déplacer, en se fixant sur les autres poissons, et en rivière pour construire son nid, en déplaçant les cailloux un à un.

Changement climatique

...à protéger impérativement !

Les nombreux services rendus par la nature sont difficilement chiffrables. Les poissons migrateurs amphihalins sont emblématiques du patrimoine naturel et de la biodiversité en France. La présence des poissons migrateurs est en effet révélatrice d'un milieu équilibré et fonctionnel. Ils sont considérés comme des intégrateurs des différentes composantes de l'écosystème et à ce titre, ils constituent de véritables indicateurs du bon fonctionnement des milieux aquatiques. Face à leur raréfaction, leur protection et la restauration de leurs habitats méritent donc notre plus grande attention. L'ensemble des espèces est ainsi inscrit dans les textes majeurs de préservation de la biodiversité mais cela ne suffit pas, ce patrimoine naturel inestimable requiert la vigilance et l'engagement de tous.

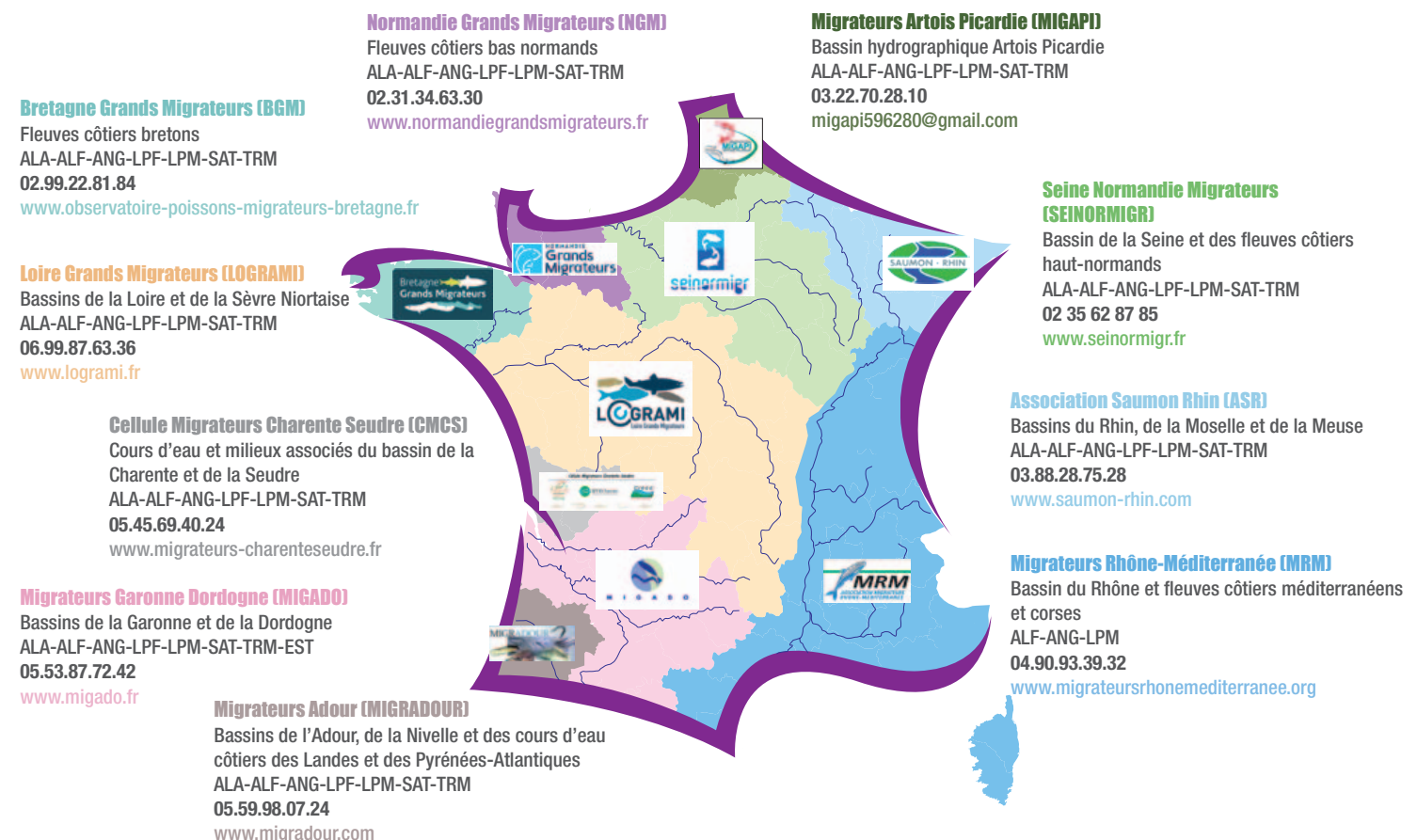
Les associations migrateurs

L'ensemble du réseau associatif de la pêche de loisir connaît parfaitement l'enjeu des poissons migrateurs par rapport à la qualité des milieux aquatiques et l'halieutique. Il se mobilise pour connaître, préserver et restaurer les populations de poissons migrateurs : Fédérations Départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) et leurs associations, Associations Régionales de fédérations de pêche et Unions de Bassin, Fédération Nationale de la Pêche en France. Ces différents échelons se sont regroupés, parfois avec d'autres structures (associations, collectivités, organismes de recherche, pêcheurs professionnels...) pour créer les « associations migrateurs » (AM), entièrement dédiées à la question des poissons migrateurs.

Cadre institutionnel

Le décret du 16 février 1994 a décentralisé la gestion des poissons migrateurs. Les **Plans de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI)**, au nombre de 8 en France, sont la déclinaison opérationnelle du décret à l'échelle d'unités géographiques et hydrographiques cohérentes. Ainsi, à l'échelle des bassins versants, les PLAGEPOMI abordent pour 5 ans les mesures à adopter concernant l'évaluation et la restauration des populations, la gestion durable de la pêche, la réduction des impacts sur les milieux. Le PLAGEPOMI constitue un document de référence sur la base duquel l'ensemble des acteurs de l'eau et de la biodiversité peut s'appuyer pour cibler leurs interventions en faveur des poissons migrateurs dans le cadre des SAGE... ainsi que dans le cadre d'appels à projets. Les dispositions des PLAGEPOMI sont également reprises dans les planifications au niveau local, en particulier dans les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). À l'échelle nationale, la Stratégie Nationale de gestion des Poissons Migrateurs (STRANAPOMI) de 2010 fixe par ailleurs les grandes orientations en matière de gestion des poissons migrateurs sur l'ensemble du territoire. Parfois, l'état de conservation de certaines espèces justifie en outre un plan national d'actions (Plan de gestion de l'Anguille européenne, Plan National d'Actions pour l'Esturgeon européen).

Dans le domaine marin, les enjeux migrateurs sont relayés par le plan d'action pour le milieu marin (PAMM), en application de la Directive cadre stratégie milieux marins.



CHIFFRES CLÉS

10 structures

70 salariés

Les migrateurs dans tous leurs états



Fleuves côtiers bretons

- La Bretagne produirait environ **170 000** anguilles argentées (géniteurs) soit **6%** de la production nationale.
- Environ **10 000** saumons adultes colonisent les cours d'eau bretons et **400 000** saumons naissent en Bretagne chaque année.
- En moyenne sur la période 2012-2016, **7 000** aloses sur la Vilaine et l'Aulne soit 80 % du maximum des passages connus en 2005.
- En moyenne sur la période 2012-2016, **6 000** lamproies marines sur la Vilaine et l'Aulne soit 80 % du maximum des passages connus en 2015.

ALA	↔	ALF	?	SAT	↔	TRM	?	ANG	↔	LPM	↘	LPF	?	EST	●
-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---



Fleuves côtiers bas-normands

- Avec **20 000 km** de cours d'eau et de nombreux efforts de restauration, cette région présente aujourd'hui des milieux privilégiés pour les poissons migrateurs.
- Sur l'Orne comme sur la Vire, près de **1 000** saumons sont remontés en 2016.
- 5 000** truites de mer comptabilisées chaque année sur la Touques : la toute première rivière de France en termes d'effectifs !
- Avec déjà **25%** des captures de saumons et l'effacement programmé des barrages de la Sélune, le complexe Sée-Sélune-Sienne deviendra incontournable pour la pêche sportive de ce grand migrateur.

ALA	↔	ALF	?	SAT	↗	TRM	↔	ANG	↘	LPM	↘	LPF	?	EST	●
-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---



Bassin de la Seine et des fleuves côtiers haut-normands

- 450** kilomètres parcourus sur l'axe Seine-Oise par le saumon atlantique, la truite de mer et la grande alose, suite à l'aménagement des ouvrages de navigation
- 3 000** lamproies marines recolonisent annuellement la Seine
- La Seine produirait **270 000** anguilles argentées (géniteurs), soit 20% de la production nationale (l'aval du fleuve produit autant que toute la région Normandie).
- 1 000** truites de mer dénombrées chaque année sur la Bresle, rivière index du bassin Seine-Normandie

ALA	↔	ALF	?	SAT	↔	TRM	↗	ANG	↘	LPM	↔	LPF	↔	EST	●
-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---



Bassin Artois Picardie

- La présence de la Lamproie marine a été confirmée sur **5** fleuves côtiers ces dernières années.
- 1 551** anguilles argentées ont été contrôlées en dévalaison au dispositif de comptage d'Eclusier-Vaux sur le fleuve index Somme depuis 2013.
- Les linéaires colonisés par la Truite de mer progressent grâce aux travaux de restauration de la continuité écologique.
- 283** échantillonnages piscicoles ont été réalisés depuis 2010 par les FDAAPPMA du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais afin de suivre les populations d'anguilles européennes (Monitoring anguille).

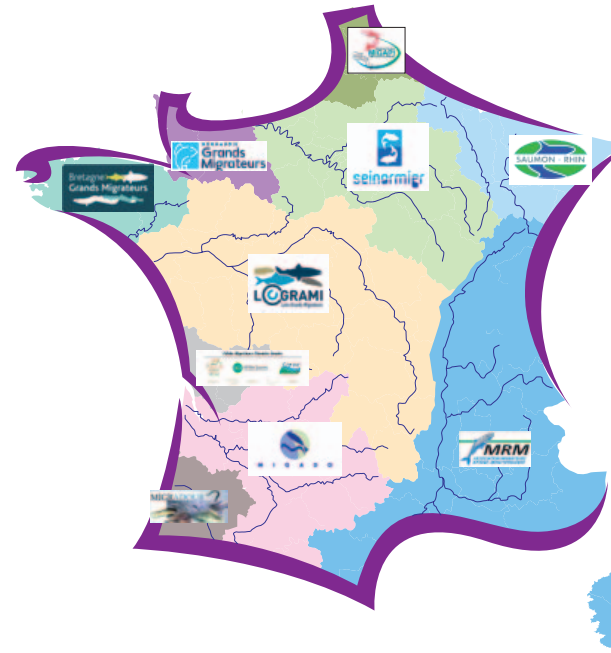
ALA	○	ALF	○	SAT	↔	TRM	↔	ANG	?	LPM	?	LPF	↔	EST	●
-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---



Bassins de la Loire et de la Sèvre Niortaise

- 8 400 km** parcourus par le saumon atlantique entre les eaux du Groenland et les frayères du Haut-Allier
- 1 606** aloses aux stations de vidéo-comptage en moyenne de 2012 à 2016, soit **5%** du maximum observé en 2007
- 1 228** lamproies marines sur l'ensemble du bassin Loire, soit **1%** du maximum observé en 2007
- Reconquête du saumon sur les territoires où il avait disparu de la Gartempe, Creuse, Arroux, Sioule, Alagnon...

ALA	↘	ALF	?	SAT	↘	TRM	↔	ANG	↔	LPM	↘	LPF	?	EST	●
-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---



Bassins de la Garonne et de la Dordogne

- Derniers refuges où subsistent encore les **8** espèces emblématiques
- Effectif de géniteurs d'alse estimé à **12 200** (902 à Golfech et 5 714 à Tuilières) : une population toujours aussi faible malgré le moratoire de pêche
- ALERTE sur les populations de lamproies (0 à Golfech et 11 à Tuilières)
- 46 500** anguilles comptabilisées en montaison au barrage de Golfech (Garonne) et 39 282 au barrage de Tuilières (Dordogne) ; la tendance à l'augmentation se confirme.
- Le bassin Garonne-Dordogne produirait environ **450 000** anguilles argentées (géniteurs) soit **24,6 %** de la production nationale.

ALA	↔	ALF	↗	SAT	↔	TRM	↔	ANG	↔	LPM	↘	LPF	↔	EST	↔
-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---



Bassin de la Charente et de la Seudre

- 26 000** géniteurs d'alses estimés sur le bassin Charente (moyenne des 5 dernières années).
- Les lamproies marines colonisent en moyenne **46%** du linéaire historiquement fréquenté sur le fleuve Charente.
- Le front de colonisation des anguilles de moins de 10 cm a progressé de **50 km** entre 2011 et 2017.

ALA	↘	ALF	↘	SAT	?	TRM	?	ANG	↘	LPM	↘	LPF	?	EST	●
-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---



Bassins de l'Adour, de la Nivelle et des cours d'eau côtiers des Landes et des Pyrénées-Atlantiques

- Le saumon colonise **65 %** du linéaire fonctionnel.
- A partir d'une population pratiquement éteinte, la restauration du Gave de Pau a permis de dépasser les **1 000** saumons et une contribution de la reproduction naturelle proche de 50 %.
- Le bassin du courant de Soustons produit **8 000** anguilles argentées.
- 3 000** truites de mer comptabilisées sur le Gave d'Oloron.

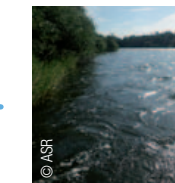
ALA	↘	ALF	?	SAT	↔	TRM	↔	ANG	?	LPM	↘	LPF	?	EST	●
-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---



Bassin du Rhône et fleuves côtiers méditerranéens

- La Lamproie marine est en voie de disparition en Rhône Méditerranée. Seulement **12** observations avérées ces 17 dernières années !
- L'Alose feinte du Rhône (*Alosa fallax rhodanensis*) est **UNIQUE** et endémique au bassin Rhône Méditerranée. Sa population semble stable.
- Les lagunes méditerranéennes sont essentielles dans la dynamique de population de l'Anguille. On y estime la production en anguilles argentées des lagunes méditerranéennes à près de **50%** de la production en France !

ALA	○	ALF	↔	SAT	○	TRM	○	ANG	↘	LPM	↔	LPF	?	EST	●
-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---



Bassins du Rhin, de la Moselle et de la Meuse

- Le bassin versant du Rhin se déploie sur **9** états avant de se jeter en Mer du Nord ; une gestion transfrontalière bien spécifique.
- 228** saumons comptés à Iffezheim en 2015. Le front de colonisation des grands salmonidés migrateurs progresse et des nids sont découverts dans de nouveaux secteurs ces dernières années.
- Quelques **10aines** d'alses chaque année. La population évolue positivement suite aux derniers programmes LIFE.

ALA	↘	ALF	?	SAT	↗	TRM	↗	ANG	↘	LPM	↔	LPF	?	EST	●
-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---

Etat des populations

- Bon
- Moyen
- Mauvais
- Inconnu
- Espèce disparue
- Espèce absente

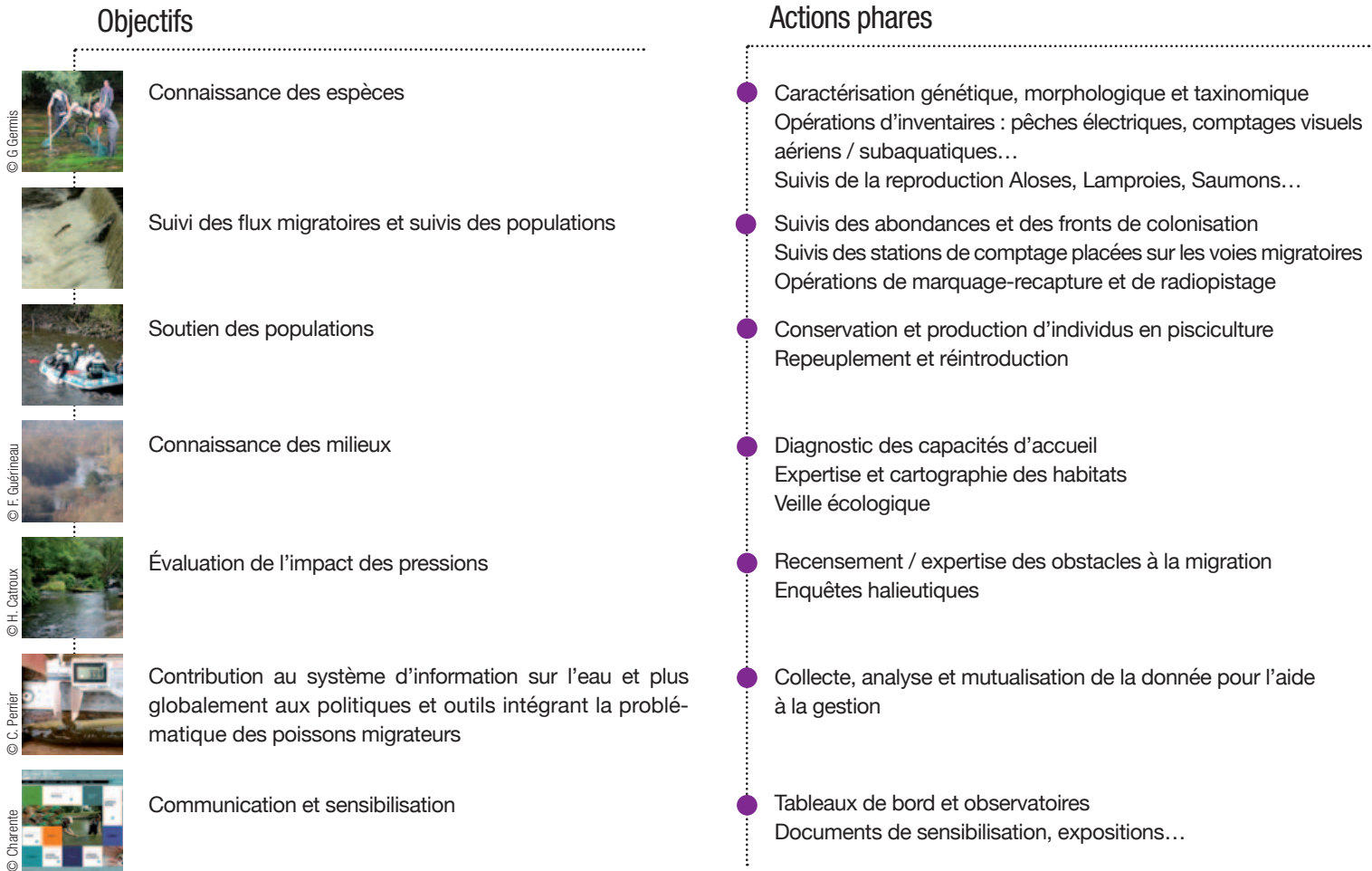
Tendance

- ↗ En hausse
- ↘ En baisse
- ↔ Stable
- ? Indéterminée

Connaître, préserver et restaurer les poissons grands migrants...

Les associations migrateurs et leurs partenaires contribuent à la mise en œuvre des politiques de gestion et de restauration des populations des poissons migrants en proposant un ensemble de suivis permettant de statuer sur l'état de ces populations et de proposer des mesures de gestion concrètes pour améliorer leur situation biologique.

Un puissant réseau de suivi



Une connaissance fine des populations

L'ensemble des dispositifs déployés sur les territoires produit des données inestimables pour la connaissance de l'état et de l'évolution des populations de poissons migrants en France. Certains territoires restent encore peu ou trop récemment prospectés, certaines espèces mal connues (cas de la Lamproie fluviatile par exemple) et d'autres particulièrement fragiles (déclin drastique de l'Anguille, dernière population d'esturgeon en Garonne-Dordogne). Globalement, **l'expertise montre une situation fragile qui nécessite l'engagement de tous**, lequel permet localement des **évolutions encourageantes et durables**. Saumon de Bretagne, de Normandie ou du Gave de Pau, Truite de mer de la Touques ou du Gave d'Oloron... autant de situations favorables qui montrent les effets des actions de restauration des milieux (qualité, continuité, habitats...).

... pour mieux relever les défis de leur gestion

Face aux facteurs adverses que subissent les poissons migrants, les défis pour leur conservation voire leur augmentation sont grands. Les PLAGEPOMI permettent d'identifier les pressions et d'évaluer leurs impacts, et planifient des actions en fonction du rapport coûts/bénéfices attendus. Dans le cas des poissons migrants, la continuité des cours d'eau est évidemment une condition essentielle. Mais souvent, cette condition n'est pas unique et il faut restaurer les habitats altérés accessibles ou parfois empêcher leur destruction. La connaissance est également souvent encore déficiente surtout en milieu marin.



Usages

- Favoriser la **conciliation** des usages, y compris dans le contexte du changement climatique
- Maîtriser le recours aux **énergies hydrauliques** dites renouvelables pour
 - ne pas fragmenter davantage les milieux
 - limiter les impacts à la dévalaison
- Promouvoir et encadrer une **pêche responsable et durable**
- Maîtriser l'intensification des usages en **milieu littoral**
- Généraliser les codes de **bonnes pratiques** (agriculture, hydro-électricité, extractions, activités nautiques...)



Milieux et biologie des espèces

- Connaître le fonctionnement des populations lors de leur phase de vie **en estuaire et en mer**
- Connaître l'évolution du **changement climatique** et ses conséquences en termes de :
 - *augmentation de la thermie et préférence écolologiques des poissons migrants*
 - *gestion quantitative de la ressource en eau et répartition des espèces*
 - *dynamique des populations de poissons migrants*
 - *modification des courants marins et migrations transocéaniques des grands migrants*

Les poissons migrants



ANG



TRM



SAT



ALF - ALA



LPM - LPF



EST

Structures

Valoriser

- Chiffrer et porter à connaissance les **services rendus** par la biodiversité
- **Sensibiliser** tous les publics
- Développer les démarches touristiques

Convaincre

- Évaluer l'**efficacité** des mesures de gestion
- Valoriser la logique **gagnant-gagnant** auprès des acteurs (les actions en faveur des poissons migrants ne bénéficient pas qu'à eux : santé humaine, économie des territoires...)
- Ne pas opposer les usages / rechercher une **synergie**

Mobiliser

- Assurer le financement / la **pérennité** des programmes de restauration
- Garantir le **soutien institutionnel** aux politiques de l'eau, de la biodiversité et des migrants



CHIFFRES CLÉS

40 stations de contrôle des migrations*

Près de 800 stations d'évaluation d'abondance du saumon*

31 passes-pièges à anguilles*

* suivies par les AM, les FDAAPPMA ou leurs partenaires